

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 5

Artikel: Charrette ! va !
Autor: Antan, Pierre d'
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199877>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
LAGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
 Grand-Quai, 11, Lausanne.
 Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
 St-Imier, Delémont, Biel, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
 Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
 SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.
 ETRANGER : Un an, fr. 7,20.
 Les abonnements durent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
 Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
 Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
 la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



Notre
ALMANACH
 est expédié
FRANCO
 à toute personne
 qui
 nous envoie
50 CENTIMES
 en
 timbres-poste.

Charrette ! va !

Dans tout le vallon de l'Etivaz, depuis le Devant jusqu'au Commun à l'Henri et au Plan de l'Ouge, c'était chose notoire et manifeste à tous et un chacun, pour parler le langage d'un curial des autrefois, que le gros Jules fréquentait l'Elise à David de Sur le Crêt.

Plus d'une fois, quand le matin les femmes, en bégueine de nuit, s'en venaient, après avoir ouvert la cheminée et tiré la targette, jeter un coup d'œil au dehors, elles avaient vu, sur la neige fraîche qui recouvrait le sentier, des traces bien connues.

— Tinque le Jules, qui a été aux filles chez l'Elise, pensaient-elles. Je suis pas curieuse, mais tout de même j'aimerais bien savoir ce qu'ils peuvent se dire, ces deux potus.

Car, dans toute la vallée, l'Elise et le Jules, avaient le nom d'être des francs potus.

Pour quant à ça, il y avait bien quelque chose à dire. De femme ou de fille, aussi peu parlante que l'Elise, on n'en aurait guère trouvé à l'Etivaz, pas plus qu'ailleurs, et le Jules n'avait rien à lui reprocher de ce côté.

L'Elise restait seule avec son père, dans une maison au fin fond de la montagne, un coin tant terriblement reculé, que, de l'avis des gens du bas, il fallait avoir envie de faire de la fausse monnaie ou de braconner pour y demeurer. Le père David ne faisait pas de la fausse monnaie ; quant à braconner, il ne s'en était pas fait faute, et ses rhumatismes n'avaient pas tous été gagnés à bûcheronner. L'hiver, pendant des semaines entières, les deux solitaires de Sur le Crêt voyaient plus de renards que de chrétiens, et, n'ayant rien à se dire, restaient des journées presque sans piper le mot.

Le gros Jules était scieur dans une des nombreuses scieries échelonnées le long de la Tourneresse, la bien nommée. L'hiver, quand la scie était arrêtée, il s'amusait à chapuiser dans sa boutique toutes sortes de meubles qui se vendaient bel et bien. Le plus souvent, il était seul ; au moment des grandes presses, il avait un ouvrier ; mais allez voir babilloner quand le cylindre crie à vous essourdailler. Rien d'étonnant à ce que, comme l'Elise, il

fût dans les gens tranquilles, et qu'au milieu de cette population à l'esprit délié et à la langue prompte comme les jambes de ses chamois, ils eussent mérité l'un et l'autre le nom de potus.

Le jeudi et le dimanche, les jours consacrés par l'usage immémorial, le Jules faisait un tant soit peu de toilette, se rasait, enfilait une chemise blanche, un pantalon propre et son mouilleton neuf, prenait sa crosette pendue derrière la porte, et, de son pas mesuré de montagnard qui se moque de la distance, s'en allait aux filles chez l'Elise.

Sur le Crêt, le père David et sa fille veillaient dans la chambre de ménage. L'Elise, assise à la table, taconnait des bas, tandis que le vieux, derrière le fourneau, tirait sur sa pipe en feuilletant des vieux almanachs. Le Jules s'annonçait en secouant bruyamment contre l'escalier ses gros souliers tout enneigés, puis il entrait dans la chambre en saluant d'un « Bien le bonsoir à tout le monde ; » à quoi l'Elise et son père répondraient placidément : « A vous de même. » Il s'asseyait ensuite près de l'Elise et après avoir allumé sa pipe, la regardait travailler, en échangeant avec le vieux de courtes et rares paroles. A neuf heures, le père David s'allait coucher ; alors le Jules s'hardissait : il rapprochait sa chaise de celle de l'Elise, fourrait ses gros doigts dans son tricot et s'essayait à de timides galanteries. Le dimanche, ils jouaient à l'antique jeu du maralay des parties innombrables.

L'Elise était la plus forte : elle avait toujours des moulins à traclette, et le Jules perdait avec ravissement. Quand l'heure était venue de s'en revenir, l'Elise jetait un coup d'œil à la pendule, et le Jules, obéissant, se levait sans un soupir, et, du soleil plein le cœur, reprenait le chemin de la scie sans faire attention à la couousse qui lui remplissait les yeux.

Un beau jour, ils se marièrent, et le lendemain, avant de commencer la vie commune, partirent pour faire, comme ils le disaient : le tour de leurs noces.

Et c'est pourquoi, par un beau matin, vous auriez pu voir, sur le chemin de Jaman, le Jules et l'Elise. Mon té, ils n'étaient pas gâtés en fait de voyages. L'Elise était venue un pair de fois à la foire des Mosses ; à part cela, elle n'était jamais sortie du district ; tout était donc nouveau pour elle. Le Jules, lui, était venu passer son école militaire à Lausanne ; il connaissait donc la plaine et se réjouissait d'en faire les honneurs à sa femme. Quant à partir en voiture, par Aigle, ou par Bulle, ils n'y avaient pas même pensé. Comme si c'était pas tout aussi joli de s'en venir tout doucement à pied par dessus la montagne.

Le Jules venait devant ; il avait mis son bel habit neuf en drap du pays. Sur son épaulement, il portait, outre sa veste qu'il avait enlevée, le panier de l'Elise, un beau panier à deux couvercles, où ils avaient entassé des victuailles pour trois ou quatre jours. L'Elise venait derrière ; elle avait retroussé sa jupe sur son coton et dégrafé le haut de son corsage pour être à l'aise. A Allières, ils avaient bu chopine,

en mangeant une noce, et, depuis, ils gravisaient la pente sans dire mot. Tout à coup, l'Elise ouvrit de grands yeux ; ils venaient d'arriver sur le col, et à leurs pieds la nappe verte du lac se déroulait.

Pour la première fois l'Elise voyait pareil spectacle. Elle resta longtemps, appuyée au poteau indicateur, regardant de tous ses yeux ce spectacle si nouveau : le vignoble, les villages, au loin les bateaux, dont le cri strident parvenait jusqu'à eux, les prés d'Avants avec leurs hôtels, le chemin de fer..... Pendant ce temps, le Jules la regardait :

— Eh bien, lui dit-il à la fin, qu'en dis-tu, de tout ça ?

Alors l'Elise secoua la tête de haut en bas et résuma toute son admiration dans un seul mot :

— Charrette ! va !

Les deux époux venaient de dépasser les Avants, et maintenant, assis sur un banc, au bord de la route, ils contemplaient avec stupéfaction le train de Naye qui gravissait péniblement les rabettes de Caux.

Le Jules était sorti de son mutisme ordinaire, et donnait à sa compagne une foule de détails :

— Tout de même, quand on pense, disait-il, ce qu'il en a fallu du travail pour ça établir. Regarde me voi ce tunnel, et puis, c'est rien celui-là : il faudrait voir celui de Naye.

Y en a eu du travail, là ! Un rude métier, quand on y pense bien, de travailler ainsi comme les derbons, dans la terre.

Et l'Elise, songeuse, en secouant la tête de gauche à droite :

— Charrette ! va !

Écalabrés sur le quai de Montreux, le Jules et l'Elise regardaient avec stupéfaction les hôtels et les étrangers aux belles toilettes.

— Quand on pense, disait le Jules, tout l'argent qu'ils ont de trop, ces gens-là. Rien qu'avec ce qu'ils dépensent mal à propos, pour acheter des bouteilles de rien du tout, ce qu'on pourrait s'en faire du bien. On pourrait s'en acheter des fonds par l'Etivaz.

Et l'Elise, convaincue :

— Tss ! charrette ! va !

Dans le train qui les emmène à Lausanne, le Jules et l'Elise sont assis, à côté l'un de l'autre, seuls dans un compartiment. L'Elise, un peu émotionnée d'aller si vite, tient soigneusement sur ses genoux son panier et regarde par la portière. Le Jules, lui, nomme au fur et à mesure les villages qui passent. Tout à coup, sur la route qui longe le lac, un spectacle attire leurs regards. C'est une noce : Empilés dans un vaste break, l'époux, l'épouse dont le voile blanc flotte au vent ; les invités chantent en chœur et agitent leurs chapeaux au passage du train.

Alors le Jules, passant un bras autour de la taille de l'Elise :

— Dis-voi, Elise... nous deux... hein... hier !

Et l'Elise, avec un sourire qui illumina tout

son visage, donne une bourrade dans les côtes de Jules :

— Charrette! va!

PIERRE D'ANTAN.

Au pays des honnêtes gens.

Nous autres, Vaudois de tous les cantons, passons pour d'honnêtes gens. C'est l'opinion courante. Eh bien, malgré cette bonne réputation, dans notre beau pays, on ne pourrait guère, croyons-nous, en user comme madame Evans. Tout au plus a-t-on osé céder les promenades publiques à la sauvegarde des citoyens ; et encore, cette sauvegarde est-elle toujours supplée par un ou deux agents de police.

Madame Evans habite Syracuse, aux Etats-Unis. Elle y tient boutique de confiserie et a su trouver un moyen fort ingénieux de faire ses affaires sans se déranger. Non seulement son magasin reste ouvert nuit et jour, mais elle n'y vient que de temps en temps pour faire sa caisse et renouveler ses marchandises. Pendant son absence, personne ne la remplace. Elle s'est contentée de mettre à la devanture un écrivain sur lequel on lit :

Ouvrez la porte, prenez dans mon magasin ce qui vous plaît, mettez l'argent dans la caisse du bureau à gauche, faites-vous au besoin de la monnaie dans la caisse à droite. J'ai confiance dans l'honorabilité de tous mes clients. — Veuillez fermer la porte en sortant.

Après tout, ça ne coûterait rien d'essayer aussi chez nous. Allons, messieurs les négociants, un bon mouvement. C'est le progrès.

Le vin d'Isaac.

Entendu au passage, à N°°, un jour de marché.

Deux campagnards des environs discutent devant la porte d'un café.

— Eh bien, Antoine, entrons-nous prendre demi ?

— Ici ? chez Isaac ? Jamais ! Son vin, rien que de le voir, vous met l'eau à la bouche.

Jean-Louis chez M. Loubet.

Il y a quelques jours, Jean-Louis est allé trouver M. Loubet.

C'était son droit ; M. Didier en avait bien fait autant.

C'est même un peu à cause de cela que Jean-Louis a tiré le cordon de sonnette de l'Elysée.

— Faites excuse, mossieu le président, si je viens vous opportuner, mais je voudrais bien savoir ce que ce Dieu me damne est venu vous débrouiller. C'est que, vous savez, pou la langue, y s'y connaissent. Gage qu'y vous a parlé du Simplon ?

— Eh bien,... mon ami,... puisque vous me le demandez,... je dois vous dire... que,... en effet,... nous avons abordé la question, mais...

— Oh ! c'est ça. J'en étais su, rien qu'à lire les papiers. Voyez pourtant comme y sont, ces Genevois... Aloo,... et qu'est-ce qu'y vous a dit ?

— Il m'a dit que les Vaudois et les Genevois ne sont pas très d'accord à ce sujet.

— Naturellement !... C'est la même chose que pour les eaux du Léman ; on est toujou à se trivouigner. N'est-ce pas, c'est les Genevois qui sont à « la boite » ; alorss, quan y veulent pas ouvri, vous concevez, voilà que ça dégorge au bondon. Mais vous connaissiez tout ça, mossieu le président, les journaux en ont assez parlé... A propos, ces messieurs de Genève, y vous ont pourtant pas dit que la mappemonde penche et que c'est pou ça que ?...

— Oh ! non : ils ne m'ont pas du tout parlé de la mappemonde,

— A la bonne heure... Oh ! c'est que, vous savez, mossieu le président, y faut pas tant s'y fier : c'est des tout malins par ce Genève. Y se croient pardine que pace qu'y tiennent la Suisse par le petit bout, tout leur z'est permis. Et pi, y sont toujou à nous crier des noms, à nous autres, que ça peut plus durer.

— Mais non, mais non, je vous assure qu'ils ne sont pas si terribles, les Genevois. Ils défendent leurs intérêts, comme vous défendez les vôtres.

— Le bon sens ! Chacun son bien. Mais enfin, voyons, mossieu le président, vous comprenez que le Simplon ne peut pourtant pas passer par Genève. Y faut être raisonnable. Avez-vous pas une carte du canton de Vaud su laquelle y ait le Simplon ? Je vous ferai ça voi tout chaud. C'est comme si pou aller de Froidenville à Poliez-Pittet, on passait par Villars-Tiercelin, vous concevez ?

D'ailleurs, je sais pas pourquoi y font tant de trafi à ce Genève ? On leur z'a pourtant bien dit, à Berne, qu'après, on leur percerait leur Faucille. Les Bernoisa aussi veulent qu'on leur perce quelque chose, le... Guggisberg, je crois. Eh bien, on leur z'a également dit que ce serait pour après. N'est-ce pas, une fois embryé, c'est pas un trou de plus ou de moins... Mais y faut être juste, on peut pourtant pas tout faire à la fois... Ai-je pas raison ?

— Sans doute, mon ami, sans doute, mais, que voulez-vous que je vous dise ; c'est aux Chambres de décider...

— Oui,... oui, je sais bien, c'est comme chez nous le Grand Conset ; mais enfin, à Lausanne, quand le Conset d'Etat veut quelque chose, c'est bien d'estra si le Grand Conset ne le vote pas. Tâchez-voi, mossieu,... là,... sans en avoi l'ai... de dire deux mots à vos conseillers, pou qu'y fassent passer ce premier Simplon par le canton de Vaud. Voyez-vous, ce serait pour nous un bonheu, que je peux pas assez vous dire. Oh ! si vous faites ça, mossieu le président, on vous invite à nos deux centenaires, celui du mois d'avril et celui du mois de juillet !

Tonnerre ! quelle fête !!

J. M.

Sami ào fifre.

Llia gran tein que Sami ào fifre n'a pllie māu ai dein ; mā lè fazion destra soufri quan l'étais onco de stu monde. Renascava d'allà tsi lo dentistre, porqué l'étais on rudo rápia et quan lé faillai sailli pi on franc de son botson l'étais on afflere terrible.

To parâi on desando que l'étais pé Lausena et que lo mau ne botsavé pâ de lo tenailhi, se dese : « Cein ne pâo pâ doura dinse, tzaravouta, té fâu frôu ! ». Et sin va to lo drai tsi monsu Bauvai, porqué on lai avai de que l'étais on tan brav'hom. D'on tor dé man Monsu Bauvai le tré sa dein et lè de : « Sé qué vo n'été pas tan retso m'nami, por vo ne sera qué dou fran. »

— Coumein dité vo ? dou franc, po on affrère dinse, dè rin dâo to, que n'ê pas pi zu lo tein de véré on épela ! La martsau de tsi no fa fêre dou iadzo lo tor de la fordze po in trêre iena et ne demanda que cinquanta centimes !

D.

C'est du propre !

Dans une classe enfantine. Pour faire saisir à ses élèves l'utilité de la propreté, la maîtresse vient de leur raconter une histoire où l'on voit des enfants qui se lavent soigneusement le visage et les mains et que leurs parents comblent de bonnes choses, tandis que d'autres bambins qui se plaisent dans la malpropreté sont très malheureux.

Son récit achevé, la maîtresse demande à la classe : « Qui de vous peut dire à son tour une histoire où l'on parle de ce qui est propre ? »

Après un long silence, une petite main se lève.

— Ah ! voilà Ernest qui va nous dire quelque chose. Il me semblait bien qu'il savait quelque jolie histoire. Eh bien, Ernest, conte-la ; nous t'écoutes.

Ernest prend la parole, d'abord en hésitant, puis sur un ton de plus en plus animé :

— Il y avait une fois une bonne tante qui avait un grand jardin. C'est ma tante Julie. Moi et ma sœur nous avons diné chez elle dimanche. Nous avons bu chacun un grand verre de vin à la limonade, et pi nous avons mangé un tas de meringues et de fraises. Et pi, ma tante nous a dit : « Allez jouer au jardin et mangez-y autant de fruits que vous voudrez. » Ma sœur est restée à la chambre pour faire la dame avec sa poupée. Moi je suis allé au jardin et j'ai mangé des raisins de mars, des cassis et des framboises. Et pi, j'ai aussi pris des poires ; mais elles étaient malmûres ; et pi des cerises rouges et des noires. Je suis resté au jardin jusqu'à ce que je n'aie plus faim. Et pi après ma tante m'a donné une grande tasse de lait tout chaud de ses vaches. Et pi le soir j'ai eu encore un verre de limonade au vin rouge. Et pi nous sommes partis pour la maison, en char à bancs. J'étais sur le siège avec le cocher et j'étais très fatigué. Et pi, ma maman m'a mis au lit et en ôtant ma culotte elle a dit : « Ah bien, c'est du propre ! »

Veni toté à la montagne.

« N'existe-t-il pas un *ranz des vaches du Jura* ? nous demande un de nos abonnés.

Certainement, et le *Conteur* a publié le texte de ce « ranz » dans son numéro du 11 mai 1865. Ce morceau, d'ailleurs, est connu ; mais, puisqu'il est encore des personnes qui l'ignorent, le voici :

Veni toté à la montagne,
Veni toté d'on coumon,
Senaillire lè premire,
Damuzala et pindzon.

Vers lo tzalet quin déliou !
Cé to pré dé san bosson, hi, hou, hai,
Cé to pré dé son bosson.

Min de bâton por lè battre
Rein qu'avoué quoquî raison,
De la sô, mé pouré vatzé
Suivan bin lo bovaïron.

Vers lo tzalet, etc.

Por lè zaria vignau toté
Lé senaille ein carillon
Et lè vé et poui lè modzé
Moulan avoué lè modzon.

Vers lo tzalet, etc.

Quand ie vouraït sau veladzo
Bin avo dein lè vallon,
Ti sau rio, sau bon, sau radzé
Je lutzao su lè mon.

Vers lo tzalet, etc.

Encore un centenaire.

L'année 1903 n'est pas seulement celle du centenaire du canton de Vaud ; c'est aussi celle du centenaire des becs de plume en acier. A vrai dire, un épicer allemand du nom d'André Ludwig vendait déjà en 1579 des plumes de laiton, mais elles coûtaient si cher et duraient si peu que le brave homme se ruina avec son invention et que, durant deux siècles, personne ne songea plus à remplacer les anciennes plumes d'oisies par des plumes de métal. En 1790, un Français nommé Thévenot fabriqua une sorte de plume qu'il appelait *plume sans fin* ; elle coûtait dix-huit francs la pièce et n'eut guère de succès. L'année sui-